

Vous rêvez
d'être votre
patron et de
créer votre
entreprise?

PROGRAMME DE

SOUTIEN AU DÉMARRAGE D'ENTREPRISES

Offert par Services Québec
et soutenu par la Société
de développement du
Témiscamingue

ENCADREMENT

CONSEIL TECHNIQUE

SOUTIEN FINANCIER

Admissibilité du projet d'affaires

- Créer une entreprise et en détenir le contrôle.
- Acheter une entreprise autonome existante.
- Consolider des activités de travail autonome.
- Viser le travail autonome ou l'entreprise individuelle.
- Établir son entreprise à l'intérieur de la MRC de Témiscamingue.

Admissibilité du participant

- Besoins de développer leurs compétences pour se lancer en affaires
- Motivation et profil d'entrepreneur
- Expérience ou compétences en lien avec le projet
- Ne pas avoir interrompu volontairement sa participation au démarrage d'une entreprise
- Ne pas avoir de passif important, réel ou éventuel
- Ne pas être impliqué dans un litige ou toute autre procédure judiciaire
- **Priorité accordée aux personnes mise à pied dans le secteur forêt**

Admissibilité du projet d'affaires

- Ébauche écrite du projet d'entreprise
- Projets prometteurs
- Possibilités du marché
- Structure de financement du projet

Allocation du participant

- 35 heures par semaine - maximum 40 semaines
- Établie en tenant compte des autres prestations que le participant reçoit (assurance-emploi, SAAQ, CNESST, etc.)
- 85 % du salaire minimum
- Peut avoir d'autres revenus de travail pour un maximum de 20 heures par semaine

Durée de l'entente

- Prestation maximale de 40 semaines

Rôle et responsabilités du participant

- Produit un plan d'affaires
- Prend les mesures nécessaires pour développer les compétences requises au démarrage et à la gestion d'une entreprise
- Met en place la structure de son entreprise et réalise toutes les obligations qui y sont liées

Pour plus d'information ou déposer une demande:

Rahila Tankari, conseillère aux entreprises
Société de développement du Témiscamingue
819 629-3355 poste 118
rahilat@lasdt.com